

Edité le : 24/07/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

SYNDICAT DE DOMESSARGUES

 C/O MAIRIE DE DOMESSARGUES
 10 CHEMIN DES VIGNERONS
 30350 DOMESSARGUES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier : LSE26-95030		Analyse demandée par : ARS DD DU GARD	
Identification échantillon : LSE2607-7679-1		N° Prélèvement (1): 00194516	
N° Analyse (1):	00196427		
Nature (1):	Eau de ressource souterraine		
Point de Surveillance (	PUITS DE LA PRADE	Code PSV (1): 0000000169	
Localisation exacte (1	ENTREE RESERVOIR BAS		
Dept et commune (1):	30 CASSAGNOLES		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,0227622500	Y : 4,1375142000	
UGE (1):	0189 - SYNDICAT DE DOMESSARGUES		
Type d'eau (1):	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE		
Type de visite (1):	AUPFAS	Type Analyse (1): DIVER	Motif du prélèvement (1): S1
Nom de l'exploitant (1):	SIAEP DE DOMESSARGUES ST THEODORIT MAIRIE DE DOMESSARGUES 1 CHEMIN DES VIGNERONS 30350 DOMESSARGUES		
Nom de l'installation (1):	PUITS DE LA PRADE	Type (1): CAP	Code (1): 000142
Réception :	Réception au laboratoire le 07/07/2026 à 02h19		
Prélèvement :	Prélevé le 06/07/2026 à 08h31 Prélevé par CARSO LSEHL / BUCHET Caroll - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520, FD T90-523-3 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
Traitement :	NEANT		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 18/07/2026 à 09h23

.../...

LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 24/07/2026

Identification échantillon : LSE2607-7679-1

Destinataire : SYNDICAT DE DOMESSARGUES

Réception : Réception au laboratoire le 07/07/2026 à 02h19

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
PFOA: acides perfluorocarboxyliques et dérivés TFA (acide trifluoroacétique)	8.45	µg/l	HPLC/MS/MS	Méthode interne M_ET296	0.05		60		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

30TFA*

ANALYSE TFA (ARS30-2025)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Benoît SCOURZIC
Ingénieur de Laboratoire



Edité le : 23/07/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

Rapport partiel

AGENCE REGIONALE DE SANTE LANGUEDOC
ROUSSILLONDT DU GARD
6 RUE DU MAIL - CS 21001
30906 NIMES Cedex 2

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE26-95030	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD
Identification échantillon :	LSE2607-7679	N° Prélèvement :	00194516
N° Analyse :	00196427		
Nature :	Eau de ressource souterraine		
Point de Surveillance :	PUITS DE LA PRADE	Code PSV :	0000000169
Localisation exacte :	ENTREE RESERVOIR BAS		
Dept et commune :	30 CASSAGNOLES		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,0227622500	Y :	4,1375142000
UGE :	0189 - SYNDICAT DE DOMESSARGUES		
Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE		
Type de visite :	AUPFAS	Type Analyse :	DIVER
Nom de l'exploitant :	SIAEP DE DOMESSARGUES ST THEODORIT	Motif du prélèvement :	S1
	MAIRIE DE DOMESSARGUES		
	1 CHEMIN DES VIGNERONS		
	30350 DOMESSARGUES		
Nom de l'installation :	PUITS DE LA PRADE	Type :	CAP
Prélèvement :	Prélevé le 06/07/2026 à 08h31	Réception au laboratoire le	07/07/2026 à 02h19
	Prélevé par CARSO LSEHL / BUCHET Caroli - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520, FD T90-523-3 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
Traitement :	NEANT		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 18/07/2026 à 09h23

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------

.../...

LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 23/07/2026

Identification échantillon : LSE2607-7679

Destinataire : AGENCE REGIONALE DE SANTE LANGUEDOC ROUSSILLON

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
PFCa: acides perfluorocarboxyliques et dérivés TFA (acide (trifluoroacétique))	8.45	µg/l	HPLC/MS/MS	Méthode interne M_ET296	0.05		60		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

30TFA*

ANALYSE TFA (ARS30-2025)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.